ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif

—DE—

Propriétés de valeur améliorées dans le Second District,

—PORTANT LES—

Nouveaux numéros municipaux 1116, 1118 et 1122 rue Nord Derbigny.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Eugène Darcourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 48,280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, désignés par le numéro municipal 205 borné par les rues Derbigny, Ursulines, Hôpital et Claiborne ; les dits lots sont désignés par les numéros Cinq et Six sur un plan tiré par Louis Bringier, voyer général, le 12me jour d'août 1836, et annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire de cette ville, le 6me jour de septembre 1836, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Derbigny, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes ; mesure américaine ; étant la même propriété qui a été acquise par le défendant du Eureka Homestead Society, le 25me jour d'octobre 1890, d'après un acte passé pardevant Martin Voorhies, Notaire, enregistré dans le bureau de transferts, Livre 135, folio 236, le 27me jour d'octobre 1890.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Trémé, Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Ursulines et Hôpital, et ayant en mesure américaine vingt-sept pieds sept pouces de face à la dite rue Derbigny sur cent-vingt-quatre pieds et cinq pieds, s'il y en a, de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendant le 27e jour de novembre 1886, d'après un acte passé pardevant Martin Voorhies, Notaire, enregistré dans le bureau de transferts, Livre 124, folio 456 le 27e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 fév—2*—mars 6 13 20 27—avril 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Vaste Propriété de

Valeur améliorée dans le Second District, portant le nouveau numéro municipal 1131 rue Nord Broad, et traversant l'Ilet, et faisant face à la rue Septième, dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Live Oak et Bellechasse.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Félix P. Seviu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,353. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre, situés dans le Second District, dans l'Ilet No Dix, compris entre les rues Broad, Septième, Live Oak et Bellechasse, les dits lots étant désignés par les Nos. Six, Sept Seize et Dix-sept, conformément avec un copie conforme d'arpentage et un plan fait et accepté par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, le 27 octobre 1871, annexé à un acte de vente des dits lots au défunt Maximilien Lefort, passé pardevant E. Lauer, ancien notaire de cette ville, le 19 mars 1873 et ayant les dimensions suivantes : Lots Nos Six et Sept contigus, mesurent chacun vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles ; lot No seize mesure trente-et-un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent sept pieds, onze pouces, une ligne sur la ligne touchant le lot No 15 ; lot No dix-sept mesure aussi trente et un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, sept pouces, trois lignes, sur la ligne le séparant du lot No seize et une profondeur de quatre-vingt-huit pieds, trois pouces et cinq lignes sur la ligne touchant le lot No dix-huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une très attrayante Propriété de valeur améliorée, Dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades, dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Baronne et Berlin.

Security Building and Loan Association vs Mme Julia K. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 48,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pouvant en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, le 12me jour d'août 1836, et conforme à celui qui a été fait par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, le 27 octobre 1871, annexé à un acte de vente des dits lots au défunt Maximilien Lefort, passé pardevant E. Lauer, ancien notaire de cette ville, le 19 mars 1873 et ayant les dimensions suivantes : Lots Nos Six et Sept contigus, mesurent chacun vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles ; lot No seize mesure trente-et-un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent sept pieds, onze pouces, une ligne sur la ligne touchant le lot No 15 ; lot No dix-sept mesure aussi trente et un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, sept pouces, trois lignes, sur la ligne le séparant du lot No seize et une profondeur de quatre-vingt-huit pieds, trois pouces et cinq lignes sur la ligne touchant le lot No dix-huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et des Installations, etc., d'un magasin de marchandises sèches, au No 345 rue Patterson, à Algier.

William G. Vincent vs Barrosse Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 48,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans les lieux ci dessous désignés, le LUNDI, 23 mars 1896, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 345 rue Patterson, à Algier—

Tout le contenu et installations du dit local, occupé comme magasin de marchandises sèches, et consistant en un grand assortiment de marchandises habituelles dans ce genre de ligne, articles de fantaisie, etc ; le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12mars—12 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs J. H. Morphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,455—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Daux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, sur le côté inférieur de l'avenue Napoléon, entre les rues Laurel et Jersey, situés dans l'Ilet No 146, sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Berlin et l'avenue Napoléon, mesurant soixante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur 125 pieds de profondeur, et désigné sur les rolles d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lots 4 et 5 du dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 mars—6 13 20 27—3 9 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

L. E. Hodges et als. vs Benj. Ory, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,698—En vertu d'un writ de fieri facias, en faveur de Benjamin Ory, plaignant en reconvention et contre les défendeurs en reconvention nommés ci-dessous, à savoir : Mme Lydia K. Pressbey, veuve de William G. Hodges ; Mme Joanna Frances Hodges, femme de John W. Zeh ; Mme Sarah Gray Hodges, femme de George E. Ferguson ; William A. Hodges ; Mme Caroline Dutton Hodges, femme de John Wood ; Mme Alice S. Hodges, femme de Abiel Augustus Wyeth ; et Mme Henriette Presbrey Hodges, femme de James Henry Brown, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent situées dans le premier district municipal de cette ville, comprenant tout le terre contenue entre le chemin Félicité et les rues Market et Annonciation et laquelle portion de terre mesure cent trente huit (138') pieds, quatre (4") pouces et dix (10"") lignes de face à la rue Annonciation, deux cents vingt-quatre (2.24) pieds, huit (8") pouces et quatre (4"") lignes sur la rue Market, et deux cents soixante-trois (263') pieds, neuf (9") pouces et six (6"") lignes de face sur le Chemin Félicité, le tout en mesure américaine.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse, comme légataire universelle de son défunt époux, William Rufus Crane, comme on peut le voir en se référant à un jugement rendu par la Cour Civile de District pour cette Paroisse, le 5 Février 1889. Enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 129, folio 886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

20 mars—20 27—avril 2 10 17 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Troisième District.

Edward A. Cotton vs Mme Magdalena Werlein, femme d'Oscar Brodell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,577.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situés et étant dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt dans l'Ilet No 5, borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale ; Moreau, maintenant Chartres ; Fortail et Lizardi, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, et déposé dans le bureau de Théo. Guyol, notaire public en cette ville ; les dits lots mesurent chacun trente pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Casacalvo, maintenant Royale, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 fév—24—mars 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande Propriété de va eur, améliorée dans le Premier District.

Léon Joubert vs Mme Susan A. Sampson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,921—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, compris entre les rues Pitt, Jeannette et Webster et la ligne Bloomingdale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, Lme.

P. O. Box 113. 29Jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI SITE POUR RÉSIDENCE

Sur une magnifique avenue,

Encoignure Nord-Est des rues State et Camp.

Succession de James J. Dowling.

No 48,752—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 16 avril 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 9 mars 1896, de l'Hon. Fred P. King, juge de la susdite Cour, Division "B" dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues State, Eléonore, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 9 et 10, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Camp.

La rue State est une des rues les mieux pavées de cette ville et est bordée de plusieurs très jolies résidences. Plusieurs lignes de chars sont à proximité des susdits lots.

Terme—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat, seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. H. Dewaing, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—UN—

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2527 Rue Gravier,

Entre Rochebiave et Dorgenois.

Dans l'Affaire des Successions de

JAMES CRAHAN ET SON EPOUSE.

(Consolidées.)

Nos 27,647 et 45,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH.—J. P. Hecker, encanteur—Bureau, 834 rue Carondelet—Le JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 6 mars 1896 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Commun, Dorgenois et Rochebiave, et désigné comme lot No 2 de l'Ilet No 48 sur un plan dans le bureau de P. Lacoste, notaire, et le dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple ayant 3 chambres et couvert en ardoises.

Conditions de la vente—Comptant, et l'acquéreur devra assumer sur es les taxes pour 1896 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

8mars—8 15 22 29 avril 5 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3183 et 3165 rue St Claude entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent

faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire, occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Krenzel, veuve en communauté du défunt Chas Helmke Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,258.

PAR D. DANZIGER Encanteur, bureau 314 Bâtisse Hennen, Mardi 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'Ilet No 402, borné par les rues Claude, Louisa, Clouet et Marais et désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député-voyer, en date du 28 mars 1895, déposé dans le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Louis, et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit : Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pi ds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Rempart, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, en date déjà question en ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une cuisine pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même district que le lot précédent et désigné par la lettre B, dans le susdit plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, tôit en ardoises, chacun ayant 3 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non assurando" de transfert des polices d'assurances, la clause finale de l'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fév—29 29—mars 1 8 15 22 29 à date

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller ; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle ; il n'est pas nuisible ; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1 ; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 sept—1 2 dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Propriété, Magasin, Cottage et lots à bâtir.

—DANS LE—

Cinquième (autrefois Alger) et Septième Districts.

Carrie Gastel et M. Gastel vs. L Pfister tuteur et John Kleitkemper, tuteur.

No 48,248 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, 138 rue Carondelet.—JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1896, et signé le 4 février 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'après un ordre daté le 21 février 1896, émané du dit juge et en vertu des ordres de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, approuvant et homologuant les procédures des assemblées de famille tenues en ceci ; la propriété décrite ci-après, à savoir :—

1° Le magasin en bois à un étage No 1038 rue Joliet et le cottage en bois à un étage contigu No 1034 rue Joliet dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 115 borné par les rues Joliet, (autrefois Jefferson) Léonidas, Elm, (autrefois Troisième) et Zimple, sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 9 et 10, comme ils le sont aussi par la lettre "A," sur un certain plan et certificat d'arpentage, marqué X dressé par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 29 février 1896 enregistré et comme archives en l'étude d'Edgar M. Cahn, notaire de cette ville, et mesurant d'après le dit plan, 30 pieds de face à la rue Joliet, (autrefois Jefferson) la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, situé dans le même district et fesant partie de la propriété précédemment décrite, désigné par le No 7 sur le dit plan X, dont il a été question en ceci précédemment. Le dit lot 7 est contigu au dit lot 8 et mesure, d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Joliet, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et fesant partie des propriétés premièrement et secondement décrites, désigné par le No 7 sur le dit plan X, dont il a été question en ceci précédemment. Le dit lot 7 est contigu au dit lot 8 et mesure, d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Joliet, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces deux lots se trouvent près des lignes de chars et feront de jolis emplois comme résidence ou comme des placements augmentant comme valeur.

4° La bâtisse double en bois, à un étage, Nos 201 et 203 rue Sibley, et la bâtisse double en bois à un étage, No 814 rue Jefferson, sur un certain lot de terre situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'Ilet No 152, borné par les rues Sibdell, autrefois Jackson, Homer et River, autrefois Jefferson et l'avenue Brooklyn, autrefois Madison, et désigné comme lot No 5 sur un certain plan et certificat d'arpentage marqué Y fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 29 février 1896, enregistré et comme archives en l'étude de Edgar M. Cahn, notaire en cette ville, et mesure, d'après le dit plan, 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Sibdell (autrefois Jackson), sur deux certains lots de terre situés dans le même district et fiet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée par les Nos 3 et 4 sur le plan ses mentionné et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de front sur la dite Sibdell (autrefois Jackson) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profond ur entre lignes parallèles. Le dit lot No 4 est contigu au lot No 5.

5° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu dans le fond aux propriétés ci-dessus quatrièmement et cinquièmement décrites, désigné par le No 2 sur le plan susmentionné marqué Y et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue River (autrefois Jefferson) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profond ur entre lignes parallèles.

6° La bâtisse double en bois à un étage, No 822 rue River, sur un certain lot de terre contigu au No 2, ci-dessus décrit et dans le même District et il t comme la propriété quatrièmement et cinquièmement décri e, désignée par le No 1, sur le plan sus-mentionné marqué Y, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue River (autrefois Jefferson) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profond ur entre lignes parallèles.

7° La bâtisse double en bois à un étage, No 822 rue River, sur un certain lot de terre contigu au No 2, ci-dessus décrit et dans le même District et il t comme la propriété quatrièmement et cinquièmement décri e, désignée par le No 1, sur le plan sus-mentionné marqué Y, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue River (autrefois Jefferson) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profond ur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'Ilet 7, borné par l'avenue Pelleas, autrefois Pierre, les rues Alix, Bouny et Seguin, désigné par le No 8, sur le plan et certificat d'arpentage marqué Z, par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 29 février 1896, enregistré comme archives en l'étude de Edgar M. Cahn, notaire en cette ville mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Pelleas, (autrefois Pierre) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Toutes les propriét s ci-dessus sont tous près du chemin de fer urbain, du chemin du fer du Fort Jackson et des bateaux passeurs.

Termes et conditions : En tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en paiements égaux annuels à t et sans de crédit et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'Ilet No 402, borné par les rues St Claude, Louis, Clouet et Marais et désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Louis, et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit : Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pi ds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Rempart, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, en date déjà question en ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une cuisine pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même district que le lot précédent et désigné par la lettre B, dans le susdit plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, tôit en ardoises, chacun ayant 3 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non assurando" de transfert des polices d'assurances, la clause finale de l'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fév—29 29—mars 1 8 15 22 29 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3183 et 3165 rue St Claude entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent

faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire, occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Krenzel, veuve en communauté du défunt Chas Helmke Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,258.

PAR D. DANZIGER Encanteur, bureau 314 Bâtisse Hennen, Mardi 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'Ilet No 402, borné par les rues St Claude, Louis, Clouet et Marais et désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, en date du 28 mars 1895, déposé dans le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Louis, et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit : Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pi ds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Rempart, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas L